

Monsieur Jean-Yves HUET

Maire
Commune de Montauroux
Place du Clos
CS9292
83440 MONTAUXOUX

Grasse, le 10/07/2025

ARRIVEE LE :
31 JUL. 2025

Références dossier :
Direction Générale Adjointe
Aménagement et Cadre de Vie
JV/NC/MT/2025D/01265

Objet : Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Arrêt en date du 11 juin 2025 - Avis sur le document arrêté au titre des Personnes Publiques Associées

Monsieur le Maire,

Jean-Yves,

Par courrier en date du 16 juin 2025, reçu par mes services le 20 juin 2025, vous saisissez la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), au titre des Personnes Publiques Associées (PPA), dans le cadre de la révision générale de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU), arrêté une nouvelle fois par délibération de votre Conseil Municipal réuni en séance du 11 juin 2025.

Suite au premier document notifié en fin d'année 2024, vous avez jugé opportun de reprendre votre projet de PLU à la lumière de l'aléa incendie de forêt, porté à votre connaissance par l'Etat.

La complétude des pièces réglementaires a également été l'occasion de prendre en compte les remarques développées par les Personnes Publiques Associées lors du précédent arrêt, tout en s'assurant de maintenir les équilibres et le projet politique souhaité pour le territoire.

Je constate une nouvelle fois avec satisfaction de votre engagement à garantir la préservation du grand paysage à l'interface entre nos territoires (Gorges de la Siagne et Massifs forestiers qui surplombent la vallée) et de l'intérêt que vous portez à requalifier un site remarquable en vue d'y développer la filière agricole en lien avec l'industrie du parfum.

Au vu des évolutions portées au dossier, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse émet un avis favorable à votre projet de PLU révisé.

Avec mes services, nous restons à votre disposition pour poursuivre les échanges entre nos territoires, notamment sur l'opportunité de développer de manière cohérente la filière agricole des plantes à parfum.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

Bien à vous